

Journées des praticiennes formatrices et praticiens formateurs

BIENVENUE

4 avril 2025

Haute école de travail social et de la santé Lausanne



Au programme

9h	➤ Rétrospective 2024 ➤ Généralités et rappels ➤ Calendrier et besoins futurs ➤ Evolution du CAS PF
9h45	➤ Le nouveau programme PEC 22 ➤ Présentation du programme de la 3^{ème} année ➤ Présentation de deux modules
10h15	➤ Egalité des chances dans la formation
10h45	PAUSE
11h15	➤ L'évaluation de la formation pratique ➤ L'évolution entre les trois niveaux de stage ➤ Procédure en cas de risque d'échec ➤ Vos retours

Au programme

11h45 12h15	➤ Réponses à vos questions ➤ Promotion événements à venir
12h30	REPAS
14h 15h 15h15 16h15 16h30	➤ Workshop à choix, round 1 ➤ Déplacement ➤ Workshop à choix, round 2 ➤ Déplacement ➤ Apéritif B0

Présentation de la filière

Assistantes administratives

- Laurence Moesching (formation pratique)
- **Valérie Bezençon (en remplacement de Laura Pilade)**

Assistante-s d'enseignement

- Alison Borda Calisaya (N3)
- Hélène Libon
- Clarisse Mottaz
- Virgile Paupelin
- Louise Raffourt
- Maxime Siegenthaler
- **Marion Geçaj (arrivée au 1^{er} janvier)**
- **Morgane Pajor (arrivée au 1^{er} avril)**

Présentation de la filière

Enseignant·e·s

- [Martine Bertrand Leiser](#)
- [Sylvie Ray-Kaeser](#)
- Floriane Rebeaud (Resp. FP)
- Laure Décastel (N1)
- Romain Bertrand (N1)
- Anne Deblock-Bellamy (N1)
- Emeric Offenstein (N2)
- Marc-André Pellerin (N2)
- Valentine Perrelet (N2)
- Marie-Gabrielle Wick Brasey (N2)
- Mathilde Berger (N2)
- Denis Pouliot-Morneau (N3)
- Michelle Monin (N3)
- Julie Desrosiers
- Catherine Genet
- Isabel Margot-Cattin
- Nicolas Kühne
- Virginie Stucki
- Valérie Simonet
- **Line Michaud- Vionnet**
(arrivée au 1^{er} mai)

La Formation Pratique

Rétrospective 2024

Depuis la dernière journée PF (19 avril 2024) :

- 5 périodes de formation pratique (N3, N2, N1, JIM, N3)
- 373 étudiant·es accueilli·es dont :
 - 17 étudiants en parcours particuliers
 - 15 étudiants IN
- 8 étudiant·es OUT: au Canada, à La Réunion, en France, en Belgique

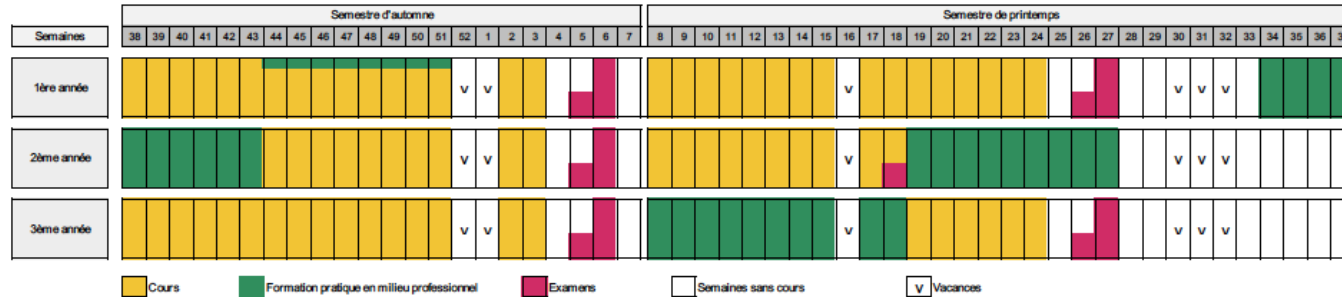
Rétrospective 2024

Fin de la transition entre le PEC 12 et le PEC 22

Nouveau défi en vue: 90 étudiant-es!

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION

Généralités et rappel



Semestre 1: 5 journées d'immersion

Semestre 2 et 3: Niveau 1: 10 semaines

Semestre 4: Niveau 2: 9 semaines

Semestre 6: Niveau 3: 10 semaines

Flexibilité

Les stages se font à **100%**, l'horaire de l'étudiant.e est celui des ergothérapeutes du service. L'étudiant.e dispose sur son temps de travail du temps nécessaire à la préparation des activités liées à son stage

Cependant, selon le calendrier des étudiant.es, il y a des possibilités d'aménagement:

- Niveau 1 : commencer 2 semaines plus tôt (semaine 32) à 80% (étudiant.e 4 jours dans le service), ou 1 semaine plus tôt (semaine 33) à 90% (étudiant.e 4,5 jours dans le service).
- Niveau 2 : prolonger jusqu'en semaine 28 pour proposer une 90% ou jusqu'en semaine 29 pour proposer un 80%.
- Niveau 3 : une semaine de vacances incluse, qui peut être supprimée pour proposer un 90%, ainsi qu'une semaine sans cours qui le précède, sur laquelle le stage pourrait déjà démarrer pour proposer un 80%.
- Les stages peuvent également être décalés sur ces semaines sans cours.

Des stages en binôme (2 milieux s'associent pour accueillir un étudiant.e) peuvent aussi être proposés. Néanmoins, le stage restera lié à un seul milieu principal, dont le responsable est l'interlocuteur pour l'encadrement de l'étudiant.e. La coordination avec le milieu associé lui appartient.

Sollicitation

Être inscrit-e dans notre base de données, être signataire de la convention sur la formation pratique HES-SO

2x par année:

En mars pour les stages de l'automne: niveau 1 et JIM

En octobre pour les stages du printemps suivant: niveau 3 et niveau 2

Importance du formulaire:

Vérifier les champs descriptifs

Importance des informations concernant le permis de conduire et les logements

Utiliser la partie remarque, l'information est directement transmise à l'étudiant:
pour un stage en particulier

Possibilité d'ajouter un descriptif en format libre: reste dans les informations liées
à la place

/Ergothérapie - Formation pratique 2025 - Niveaux 1 et journées d'immersion

Merci de nous indiquer vos disponibilités d'accueil de stagiaires et de prendre quelques minutes pour **compléter / corriger** les rubriques ci-dessous

Veuillez nous retourner UNIQUEMENT ce questionnaire dûment complété d'ici le vendredi 11 avril 2025

Lieu de stage

Institution:

Adresse:

Champ d'intervention	Population	Types de services	Contexte institutionnel
Enfants avec différentes altitudes de santé Altitudes neurologiques Altitudes du membre supérieur Altitudes du système locomoteur Démence Altitudes de la santé mentale, troubles psychiques Altitudes liées au vieillissement Altitudes sensorielles Autres	Enfants, adolescents Adultes Personnes âgées	Service de soins et maintien à domicile Milleu hospitalier, centre de rééducation Pratique indépendante (ambulatoire ou à domicile) Autres institutions Établissement médico-social (EMS) Autre lieu d'hébergement ou de long séjour Équipe spécialisée	Situation aiguë, subaiguë Situation chronique

Niveau 1 (2^e année Bachelor, PEC22)

Durée effective : 10 semaines (100 %) - Choix des périodes (cocher les cases correspondantes)
☐ Période 1 : 11 août 2025 au 17 octobre 2025 **et/ou** ☐ Période 2 : 18 août 2025 au 24 octobre 2025
Semaines 33 à 42 Semaines 34 à 43

Nbre places offertes:

Période 1:.....

Période 2:.....

PF agréée HES :

☐ Non
☐ Oui

Courriel :

Référent terrain :

Courriel :

Tél.:

Permis conduire nécessaire: ☐ Oui ☐ Non

Conditions vaccinales: ☐ Oui ☐ Non

Autres conditions: ☐ Oui ☐ Non

Véhicule nécessaire: ☐ Oui ☐ Non

Possibilité logement: ☐ Oui ☐ Non

Prix:

Remarque:

Date:

Signature:

Journées d'immersion (1^{ère} année Bachelor – du 28 octobre au 11 décembre 2025 s. 44 à 50 (selon les dates indiquées en page 4) - Choix des journées d'accueil (cocher les cases correspondantes) :

☐ les **Mardis** : (28.10/11 et 25.11/2 et 09.12.2025) **et/ou** ☐ les **Judis** : (30.10/13 et 27.11/4 et 11.12.2025)

Nbre places offertes:

Mardi :.....

Judi :.....

PF en formation

☐ Oui

Courriel :

Référent terrain :

Courriel :

Tél.:

Permis conduire nécessaire: ☐ Oui ☐ Non

Conditions vaccinales: ☐ Oui ☐ Non

Autres conditions: ☐ Oui ☐ Non

Véhicule nécessaire: ☐ Oui ☐ Non

Possibilité logement: ☐ Oui ☐ Non

Prix:

Remarque:



Directives d'application de la formation pratique

✓ Tâches et responsabilités du ou de la PF:

- organise l'accueil de l'étudiant·e, se rend disponible pour une visite pré-stage.
- prévoir les tâches et les responsabilités de l'étudiant·e, en tenant compte des objectifs de l'étudiant·e, des indications figurant dans le descriptif de module et dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique.
- participe à l'élaboration du CPT avec l'étudiant.e. Le CPT prend en compte les éléments prévus par la praticienne formatrice ou le praticien formateur et les souhaits ou les objectifs que l'étudiant·e a élaborés initialement lors de la session de préparation du stage puis adaptés après avoir rencontré le praticien formateur ou la praticienne formatrice.
- supervise le travail de l'étudiant·e dispense un enseignement clinique. Elle ou il offre au moins une heure d'entretien par semaine spécifiquement organisée pour le suivi du stage.
- participe à la visite mi-stage (entretien tripartite) planifié par l'enseignant·e
- évalue la période de formation pratique selon les procédures prévues

Alternance intégrative

✓ Analyses de pratique

Chaque étudiant·e en stage est suivi par un·e enseignant·e référent·e. Des analyses de pratique sont organisées, elles ne sont pas évaluées, cependant la présence est obligatoire et les activités demandées doivent être réalisées pour que les ECTS soient acquis.

Les analyses de pratique comprennent:

Sessions d'analyse de pratique (pré-pendant-post-stage)

Rédaction et signature du CPT

Visite mi-stage

Alternance intégrative

✓ Suite au stage de niveau 1 - Module intégration 3

Récolte de données pendant le stage selon un canevas, sur une situation idéalement non suivie par l'étudiant·e

Un dossier écrit présente une démarche ergothérapeutique. Ce dossier d'une dizaine de pages est élaboré sur la base d'une situation rencontrée lors de la période de formation pratique de niveau 1 et pour laquelle l'étudiant·e a récolté des données, avec l'autorisation de la ou du PF et de la ou du client·e.

Le dossier comporte les étapes de la démarche, de l'évaluation initiale au plan de traitement. La réalisation du dossier est soutenue par la participation à différents ateliers de discussion (12 périodes de cours)

Alternance intégrative

✓ Suite au stage de niveau 2 - Module intégration 4

Récolte de données pendant le stage selon un canevas, sur une situation suivie par l'étudiant·e

Il est attendu que l'étudiant·e élabore une carte mentale. Cette carte doit reprendre l'ensemble des étapes de la démarche en ergothérapie (données de départ, profil occupationnel, état occupationnel, problématique, objectifs de traitement, interventions mises en place, résultats observés, fin de l'intervention), y intégrer les notions vues durant le module (partenariat patient·e, prise de décision partagée, leadership collaboratif et EBP), et mettre en lien les informations récoltées.

Pour la même situation présentée dans la carte mentale, l'étudiant·e doit rédiger la problématisation associée. La problématisation doit faire l'analyse de la situation en mettant en lien les informations récoltées se trouvant dans la carte mentale.

Toujours à partir des informations récoltées pour le·la client·e durant la formation pratique 2, l'étudiant·e doit faire une transmission à un·e collègue concernant le·la client·e à l'intérieur d'une mise en situation.

Alternance intégrative

✓ Suite stage de niveau 3 - Module Contexte de pratique

En groupes de 4 ou 5, les étudiant·es présentent à l'oral un projet de promotion de la profession qui répond à un besoin identifié au sein du milieu clinique du stage de niveau 3 de l'un·e des membres du groupe. Dans ce projet les étudiant·es font l'analyse du contexte de pratique dans ce milieu clinique, incluant les conditions de travail, le cadre légal et institutionnel, la tarification, et les enjeux en termes de leadership. Puis, les étudiant·es proposent un dispositif original et innovant qui permet de promouvoir la place et le rôle de l'ergothérapie dans ce milieu clinique.

Alternance intégrative

✓ Travail de Bachelor

En cours de stage niveau 2

Le thème / la question de recherche doit avoir un intérêt pour le milieu de pratique du stage de niveau 2.

Echanges avec les étudiant·es sur les thèmes possibles et soutien dans leurs réflexions. Comme le TB est réalisé en équipe, le thème pourrait toutefois ne pas être retenu.

Si le thème est retenu, possibilité, pour le·la PF ou un·e collègue, de jouer le rôle de (co-)direction, **mais sans aucune obligation.**

Alternance intégrative

✓ Supervision

Supervision obligatoire: **6h**

- **3h** à réaliser durant la formation pratique niveau 1
- **3h** à réaliser durant la formation pratique niveau **2 ou 3**

L'étudiant·e organise les séances de supervision pédagogique et en informe la praticienne formatrice ou le praticien formateur.

Le temps alloué aux séances de supervision pédagogique hors du lieu de stage doit être réaliste. L'étudiant·e s'engage à organiser la supervision pédagogique en accord avec le fonctionnement du lieu de stage

Le ou la PF a le devoir de libérer l'étudiant·e sur son temps de travail pour réaliser les heures de supervision en présence ou à distance

Documentation

Cyberlearn

<https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=5731>

24_23_22_ER_ FORMATION PRATIQUE PEC 22

▼

GÉNÉRALITÉS

Tout replier

 Référentiel de compétences PDF

 Programme de formation

 Calendrier de la formation pratique PEC 22 PDF

 Journée PF 2024

 Annonces



Directives d'application de la formation pratique de la filière ergothérapie PDF



Descriptifs de module

Retrouvez dans ce dossier les trois descriptifs de module (DM) liés à la formation pratique. Ils décrivent les objectifs pour chaque période de formation pratique. Un document résume aussi l'évolution attendue entre les trois niveaux de stage.



Contrat pédagogique tripartite et marche à suivre



Descriptif de la visite pré-stage PDF



Descriptif de la visite de stage PDF



Descriptif des analyses de pratiques PDF



Évaluation formation pratique niveau 1



Evaluation formation pratique niveau 2



Evaluation formation pratique niveau 3



Supervision pédagogique



FP 1: récolte de données et lien avec le module Intégration 3

Contacts formation pratique

Durant les stages: enseignant.es référent.es, selon confirmation de stage

Aspects organisationnels, réglementaires: Floriane Rebeaud, +41 79 474 95 11/ floriane.rebeaud@hetsl.ch Bureau D4

Aspects administratifs: Laurence Moesching, assistante administrative, +41 (0)21 651 62 51 / laurence.moesching@hetsl.ch Bureau B132

Adresse email commune: fper@hetsl.ch

Calendrier et besoin futurs

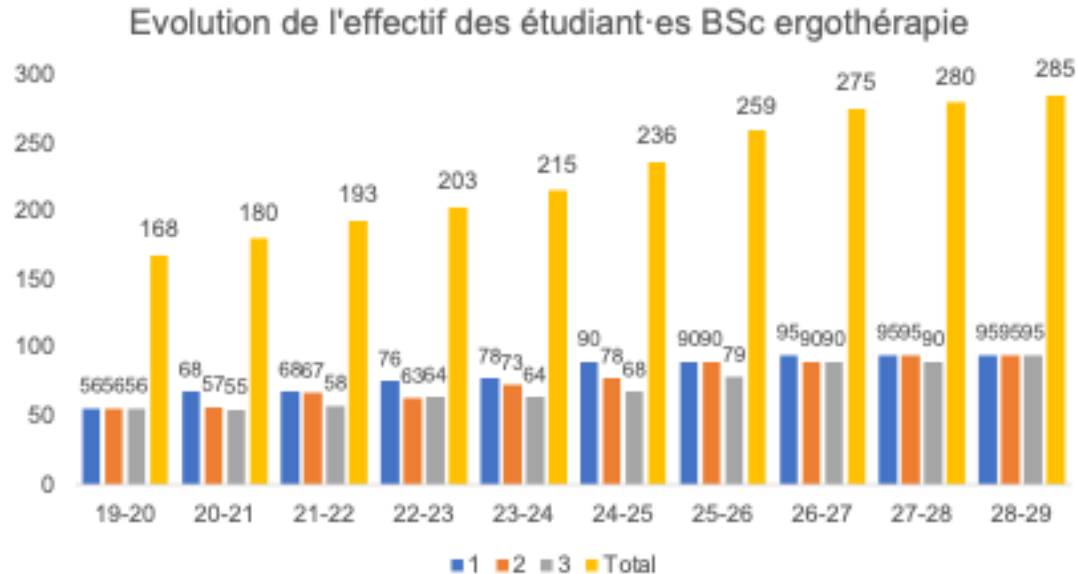
2025

- ✓ **Stage de niveau 1 volée 24-27 du 18 août au 24 octobre 2025, pour 90 étudiant.es: sollicitation en cours**
- ✓ Journées d'immersion volée 25-28: 5 jours entre fin octobre et mi-décembre

2026

- ✓ Stage de niveau 3 de la volée 23-26: du 16 février au 1^{er} mai 2026, avec une semaine de vacances incluse
- ✓ Stage de niveau 2 de la volée 24-27: du 4 mai au 3 juillet 2026

Augmentation de l'effectif

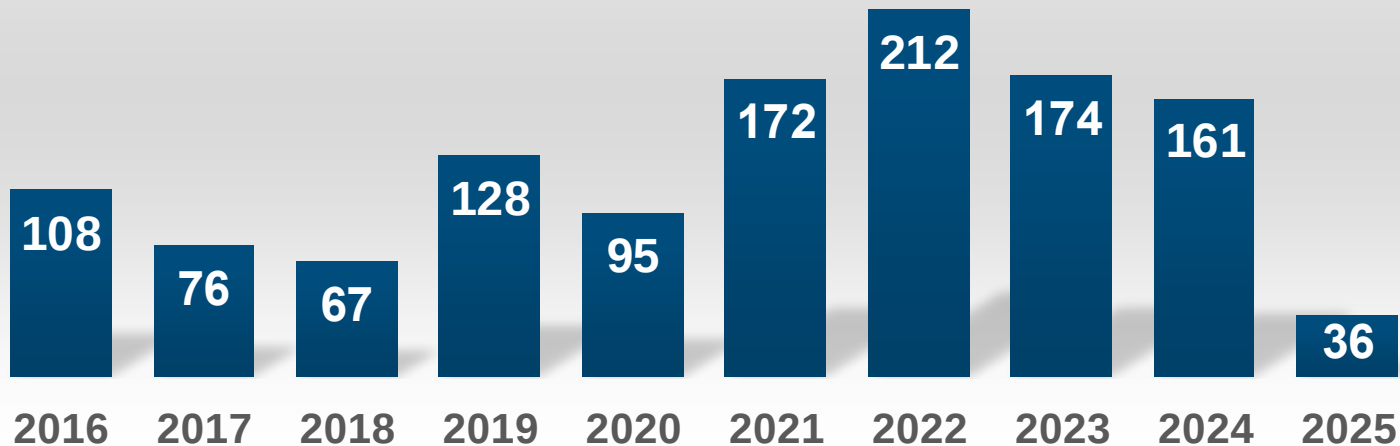


En lien avec la pénurie d'ergothérapeute

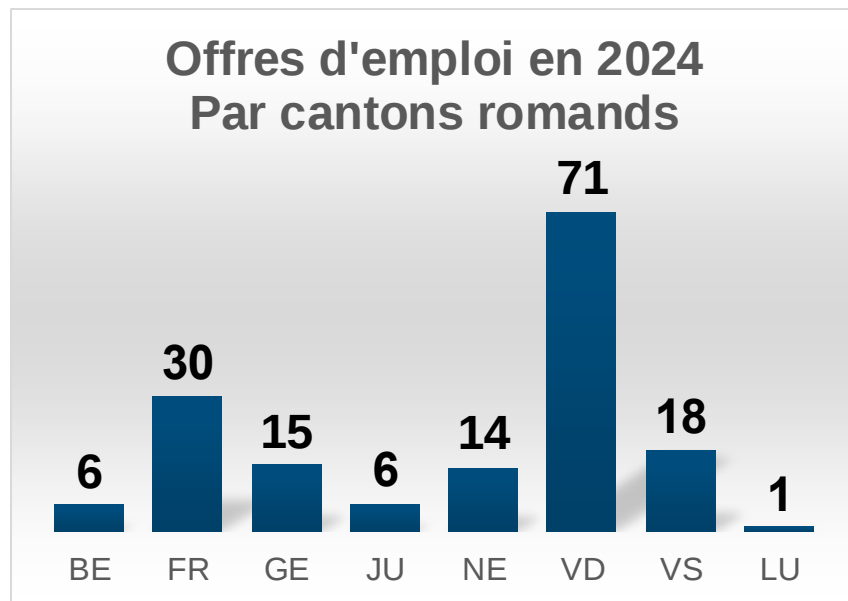
Etat de l'offre d'emploi en Suisse romande

Recensement via Ergonet au 27.03.25

Offres d'emplois recensées en Suisse romande



Etat de l'offre d'emploi en Suisse romande



Besoins en places de formation pratique

	Places offertes en 2024-2025 (nbre étu)	Places nécessaires	Augmentation nécessaire
Journées d'immersion	101 (90)	90 dès 2024	-
Stage niveau 1	76 (75)	90 dès 2025	+ 14
Stage niveau 2	83 (72)	90 dès 2026	+ 7
Stage niveau 3	89 (62)	90 dès 2027	+ 1
		Total	+22

Cette projection ne considère pas les étudiant.es en parcours particulier (répétition de stages par ex.) ni les étudiant.es en mobilité. Sauf pour les journées d'immersion, aucune période de formation pratique ne peut à l'heure actuelle permettre l'accueil de 90 étudiant.es. La filière doit augmenter drastiquement le nombre de places de stage en collaborant étroitement avec les milieux. **C'est annuellement au minimum 22 places supplémentaires qui sont nécessaires d'ici 2027, 15 déjà cette année. La situation sur le stage de niveau 1 est particulièrement alarmante, c'est celui qui propose le moins d'offre mais aussi celui qui va arriver le plus rapidement en terme de planification temporelle**

Offres par type de service en 24/25

	Places offertes en cabinet privé	Places offertes en milieu hospitalier	Place offertes en service de soins et maintien à domicile	Places offertes dans d'autres types de service	Total
Stage niveau 1	11	43	15	7	76
Stage niveau 2	17	45	14	7	83
Stage niveau 3	21	46	17	6	89

Evolution du CAS PF

Dès 2026, la formation pour accéder au statut de PF agréée est complètement revue mais surtout allégée.

- L'actuel CAS PF devient un dispositif modulaire qui prévoit **un cours de base de 6 ECTS**, donnant accès à une micro-certification. Il pourra être complété par un ou plusieurs modules aboutissant à un total de 4 ECTS. Ce dispositif modulaire permettra d'obtenir un CAS de 10 ECTS. La **micro-certification du cours de base octroiera le statut de PF agréée et l'indemnisation complète** de l'accompagnement des étudiant·es.

On passe ainsi d'une formation à 15 ECTS à une formation à 6 ECTS. La mise en œuvre est prévue pour 2026, un groupe de travail planche actuellement sur le programme et le contenu, et les détails organisationnels.

Evolution du CAS PF: FAQ

Quand va démarrer la nouvelle formation ?

Il sera possible de commencer la nouvelle formation dès 2026.

- L'objectif du Rectorat est d'ouvrir les processus d'inscription autour de l'été 2025 sur les sites des hautes écoles délivrant la formation de PF.

Evolution du CAS PF: FAQ

Le coût de la formation va-t-il évoluer ?

Tout au long de la phase de transition, dont la durée s'étendra sur 4 ans, l'intégralité du cours de base et du-des module-s complémentaire-s feront l'objet du subventionnement de la part de la HES-SO. Le coût pour les participant-es ne devrait ainsi pas changer.

- Une évaluation sera ensuite effectuée dès 2029 sur le maintien complet ou partiel de ce subventionnement par la HES-SO et de ses conditions de financement.

Evolution du CAS PF

<https://www.hes-so.ch/la-hes-so/enseignement/formation-pratique-sante-et-travail-social/practiciens-formateurs-et-practiciennes-formatrices-hes-so-pf/cas-hes-so-de-praticienne-formatrice-ou-de-praticien-formateur/evolution-du-cas-pf>

Informations régulièrement mises à jour!

Evolution du CAS PF

Dans l'intervalle:

- Démarrage CAS traditionnel à la rentrée prochaine
- Statut 8.1 : PF nouveau. Ce statut permet de signer la convention et d'être indemnisé pour l'accueil d'étudiant·es immédiatement, il ne nécessite pas d'autre démarche que d'envoyer un formulaire à la HES-SO. ATTENTION: statut provisoire, valable uniquement 2 ans.

Le programme de formation PEC 22

Sylvie Ray-Kaeser, co-doyenne

Semestre 1 : les fondamentaux et les journées d'immersion

Modules	Unités
Perspectives occupationnelles	Occupations humaines
	Normativité, participation et handicap
Développement de la personne	Développement au début de la vie et dans l'enfance
	Développement à l'adolescence et à l'âge adulte
Profession : compétences élémentaires	La relation : au cœur de l'ergothérapie
	Les outils du métier d'étudiant·e
Système de santé et droit	Santé et système de santé
	Droit et assurances sociales
Profession : histoire et démarche	Histoire, éthique et déontologie de l'ergothérapie
	Analyses de l'occupation
	Démarche d'intervention en ergothérapie
Intégration 1	Journées d'immersion
	Intégration
	Interprofessionnalité

Semestre 2 : Interventions et intégration

Modules	Unités
Performances occupationnelles et mobilité en contexte	Prérequis à la mobilité
	Interventions en ergothérapie en lien avec la mobilité
	Mobilité en contexte
Performances occupationnelles et habiletés manuelles	Techniques de confection d'orthèses et d'évaluation
	Interventions auprès des personnes avec des affections du MS
Transitions occupationnelles	Transitions occupationnelles dans l'enfance, à l'âge adulte et en âge avancé
Performances occupationnelles des personnes adultes avec atteintes neurologiques	Prérequis aux interventions en neuroréadaptation
	Intervention auprès des personnes adultes avec AR
	Analyse de la performance occupationnelle et adaptation
Habitudes de vie et santé	Concepts et approches
	Gestion de la santé: alimentation, sommeil, activité physique, consommation et activités productives
	Rôles, relations interpersonnelles et santé
Intégration 2	Analyse de situations

Semestre 3 : Interventions, méthodologie et FP1

Modules	Unités
Méthodologie	EBP
	Designs de recherche, collecte et analyse de données
Performances occupationnelles des personnes à risque de vulnérabilité	Interventions auprès des personnes à risque de vulnérabilité et de leurs proches-aidant-es
	Lieux de vie et parcours de santé
Interventions auprès des enfants 1	Participation aux activités graphomotrices
	Participation sociale et relationnelle
	Participation aux routines et moments de transition
	Participation aux soins personnels
Intégration 3	Collaboration interprofessionnelle
	Appliquer la démarche ergothérapeutique
	Appliquer une réflexion éthique
Formation pratique 1	FP et analyses de pratiques

Semestre 4 : Interventions et FP2

Modules	Unités
Interventions auprès des enfants 2	Gestion des comportements défis Préparation à la scolarité spécialisée Réinsertion scolaire et sociale Aménagement de l'environnement sensoriel
Performances occupationnelles des personnes présentant une démence ou nécessitant des soins palliatifs	Interventions et approches psychosociales Lieux de vie spécifiques
Ergothérapie en santé mentale	Approfondissement des modèles transversaux Populations et contextes
Accompagner le changement	Théories du changement occupationnel et place dans la démarche d'intervention Mise en pratique d'outils pour accompagner le changement occupationnel
Formation pratique 2	FP et analyses de pratiques Problématiques pour TB

Semestre 5 : Interventions et TB

Modules	
Santé publique et santé communautaire	Intervention en prévention : éducation thérapeutique
	Intervention en promotion à la santé : ergothérapie communautaire et/ou sociale
Problématiques sociétales	Perspective intersectionnelle, migration et diversité de genre
	Perspectives occupationnelle et intersectionnelle
Activité travail : interventions en ergothérapie	Santé au travail, ergonomie et prévention
	Analyse de l'activité travail
	Interventions en ER en insertion, réinsertion, retour au travail
Intégration 4	Démarche et raisonnement clinique
	Collaboration interprofessionnelle et leadership collaboratif
	Le groupe comme outil thérapeutique
Travail de Bachelor - projet	Le projet de TB (3 ECTS)

Semestres 5-6 : Options et FP3

Modules

Travail de Bachelor	Travail de Bachelor (10ECTS)
Profession : contextes de pratique	Cadre légal, gestion et conditions de travail
	Promotion de la profession
	Projet - Marketing
Formation pratique 3	Formation pratique
	Analyses de pratiques
Options	Options (4ECTS)
	- Art et créativité : perspective psychosociale
	- Approfondissement des interventions auprès des enfants
	- Approfondissement des interventions en affections de la main
	- Approfondissement des interventions en neuroréadaptation
	Options (2ECTS)
	- Aménagement du domicile
	- Pratique en neuroréadaptation
	- Initiation au transfert intelligent SUVA et à l'accompagnement à la mobilité
	- Migration, santé et équité – interpro avec HESAV
	- Techniques de fabrication numérique comme moyen d'adaptation
	- Approfondissement des interventions et des modèles psychosociaux
	- Pauses Proches Aidants : un service des étudiant·es en santé
	- Activités libres

Approfondissement des interventions en neuroréadaptation

Anne Deblock-Bellamy

Journée PF - 4 avril 2025

Mon parcours

Bachelor en ergothérapie



Ergothérapeute de
neuroréadaptation



Maîtrise et doctorat en Sciences
cliniques et biomédicales
Stage post-doctoral



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine



Professeure associée depuis 09.2022



Module 1209 : Performances occupationnelles des personnes adultes avec une atteinte neurologique

Catherine Genet



Module 1209 : Performances occupationnelles des personnes adultes avec une atteinte neurologique

Catherine Genet

Unité 1 : Pré-requis aux interventions	
• Cadres théoriques • Neuroanatomie • Physiopathologies (AVC, TCC, SEP, Parkinson, SLA,...)	Martine Bertrand Leiser Anne Deblock-Bellamy

Unité 2 : Evaluations et interventions en ergothérapie		
• AVC • Parkinson • SEP • TCC	• Troubles neurofonctionnels • Covid Long • Guillain Barré	Catherine Genet Frédérique Francescotti-Paquier Line Michaud - Vionnet

Unité 3 : Analyse de la performance occupationnelle et adaptations	
• Laboratoires AVQ / AIVQ • Pratiques en neuro réadaptation (positionnement, moyens auxiliaires, déglutition,...) • Simulations (évaluation + interventions)	Catherine Genet Virgile Paupelin Anne Deblock-Bellamy

3661 – Options 8 ECTS

Semestre 5 4 ECTS

- Art et créativité : perspective psychosociale
- Approfondissement des interventions auprès des enfants
- Approfondissement des interventions en affections de la main

Semestre 6 2 ECTS

- Aménagement du domicile
- **Approfondissement des interventions en neuroréadaptation**
- Migration, Santé et Équité – Interpro avec HESAV
- Initiation au transfert intelligent SUVA et à l'accompagnement à la mobilité
- Techniques de fabrication numérique comme moyen d'adaptation
- Approfondissement des interventions et des modèles psychosociaux

3661 – Options 8 ECTS

Semestre 5 4 ECTS

- Art et créativité : perspective psychosociale
- Approfondissement des interventions auprès des enfants
- Approfondissement des interventions en affections de la main
- **Approfondissement des interventions en neuroréadaptation**

Semestre 6 2 ECTS

- Aménagement du domicile
- **Pratique en neuroréadaptation**
- Migration, Santé et Équité – Interpro avec HESAV
- Initiation au Transfert intelligent SUVA et à l'accompagnement à la mobilité
- Techniques de fabrication numérique comme moyen d'adaptation
- Approfondissement des interventions et des modèles psychosociaux

Module 3661 : Option

Semestre 5 (4 ECTS)

Semestre 6 (2 ECTS)

Approche globale et interdisciplinaire + concepts théoriques
(laboratoire pratique au Reha; Laurent Munch)

Thérapie du miroir et imagerie motrice
(Frédérique Francescotti-Paquier)

Interventions auprès des personnes ayant une atteinte
médullaire
(Lucie Anchise et Juliane Brêchet)

Module 3661 : Option

Semestre 5 (4 ECTS)



Semestre 6 (2 ECTS)

Approche globale et interdisciplinaire + concepts théoriques
(laboratoire pratique au Reha; Laurent Munch)

Thérapie du miroir et imagerie motrice
(Frédérique Francescotti-Paquier)

Interventions auprès des personnes ayant une atteinte
médullaire
(Lucie Anchise et Juliane Brêchet)

Module 3661 : Option

Semestre 5 (4 ECTS)

Gestion de la fatigue
(Caroline Allemann)

Communication et domotique
(Emmanuelle Bourloud)

Nouvelles technologies en réadaptation
(Anne Deblock-Bellamy)

Séminaire (choix libre)
(Anne Deblock-Bellamy; Martine Bertand Leiser)

Semestre 6 (2 ECTS)

Approche globale et interdisciplinaire + concepts théoriques
(laboratoire pratique au Reha; Laurent Munch)

Thérapie du miroir et imagerie motrice
(Frédérique Francescotti-Paquier)

Interventions auprès des personnes ayant une atteinte
médullaire
(Lucie Anchise et Juliane Brêchet)



merci



Présentation Module 3519

Activité travail : intervention en ergothérapie

Activité travail : intervention en ergothérapie

54

Module à 6 ECTS

Unité 1: Santé au travail-Ergonomie et Prévention (2 ECTS)

Unité 2: Analyse de l'activité travail (3 ECTS)

Unité 3: Interventions en ergothérapie en insertion, réinsertion, retour au travail (1 ECTS)

Objectifs du module

- Maîtriser les fondements de l'ergothérapie appliquée au milieu de travail
- Analyser les interactions entre travail - santé et travail- atteinte à la santé des individus
- Réaliser des évaluations ergonomiques et posturales précises
- Adapter les postes de travail selon les besoins spécifiques
- Concevoir et mettre en œuvre des interventions en entreprise
- Collaborer en interdisciplinarité pour le maintien ou retour au travail
- Accompagner efficacement le retour, le maintien et l'intégration au travail

Unité 1: Santé au travail-Ergonomie et Prévention

Evaluation

- Conceptualisation et la mise en œuvre d'un programme de prévention des TMS et Stress auprès d'un public ciblé-
- Travail en équipe de 4-5 étudiant·es

Unité 2 – Analyse de l'activité travail

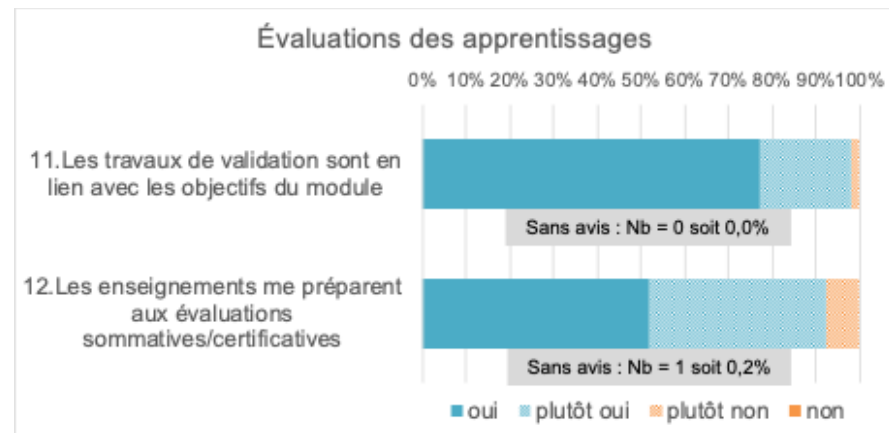
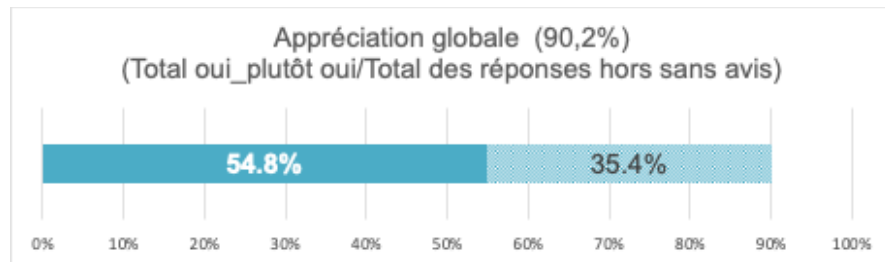
Evaluation:

- Étude concrète d'une activité travail
 - Observation d'un poste
 - Analyse des 4 composantes de l'activité travail (physique-organisationnelle-cognitive-psychosociale)
 - Analyse des risques pour la santé
 - Analyse des marges de manœuvre et des stratégies de préservation de la santé collectives et individuelles
 - Proposition d'amélioration de la situation de travail pour la santé des individus
- Travail en binôme

Unité 3: Interventions en ergothérapie en insertion, réinsertion, retour au travail ⁵⁸

- Module organisé sous la forme d'une journée d'étude sur la thématique insertion-retour au travail
 - Conférences (Case manager-AI-Job Coach)
 - Ateliers tournants sur différentes thématiques (retour au travail et oncologie, retour au travail suite à un burn out, une atteinte neurologique, une atteinte orthopédique, intégration professionnelle des jeunes en difficultés d'apprentissage, avec une atteinte en santé mentale, des personnes neuro-atypiques)
- Evaluation en groupe de 4-5 .

Module évalué par les étudiants



Egalité des chances dans la formation

Journée des PF

Egalité des chances dans la formation : Conception universelle de l'apprentissage en formation pratique

Dimitrova, N., Martin, M., Ray-Kaesler, S. & Langwieser, L.

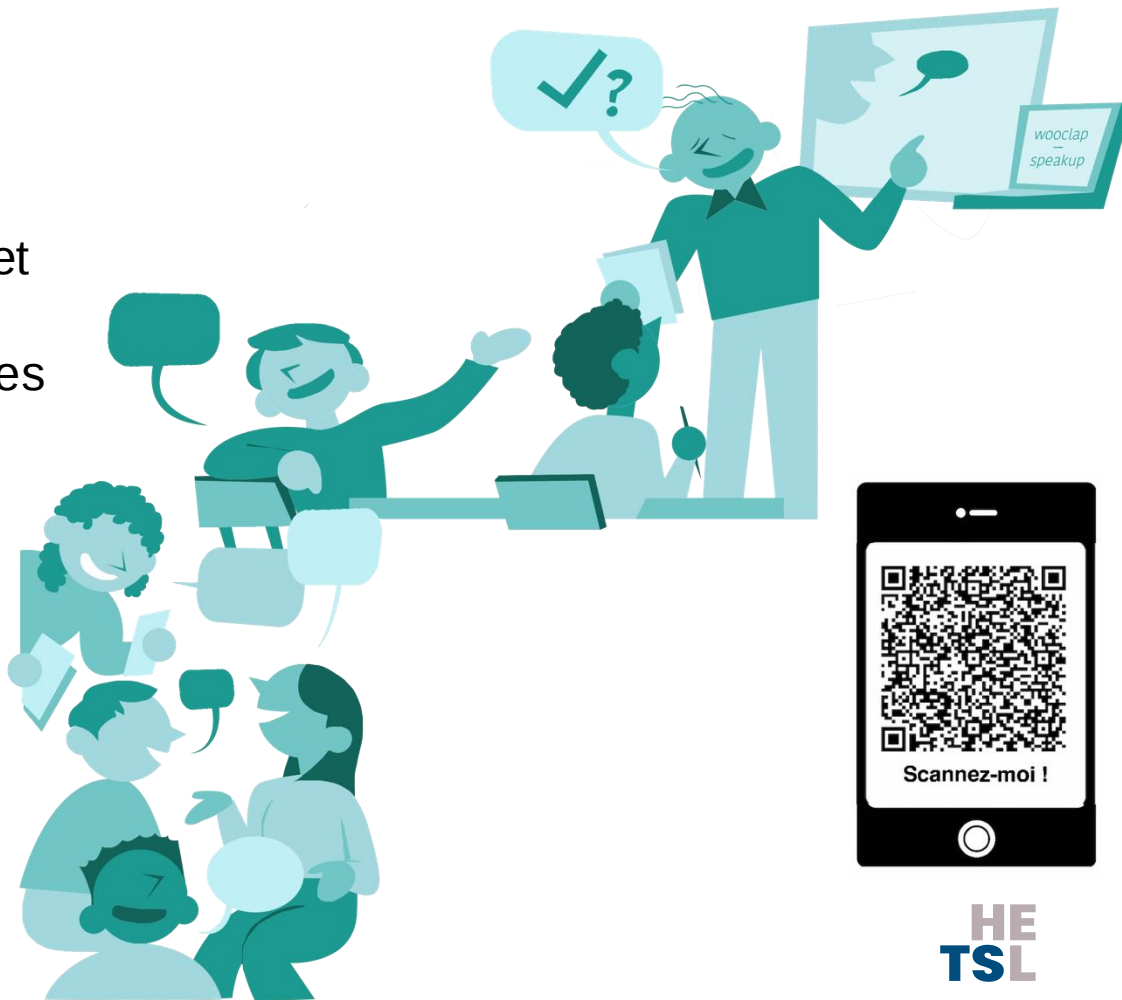
04 avril 2025

Haute école de travail social et de la santé Lausanne

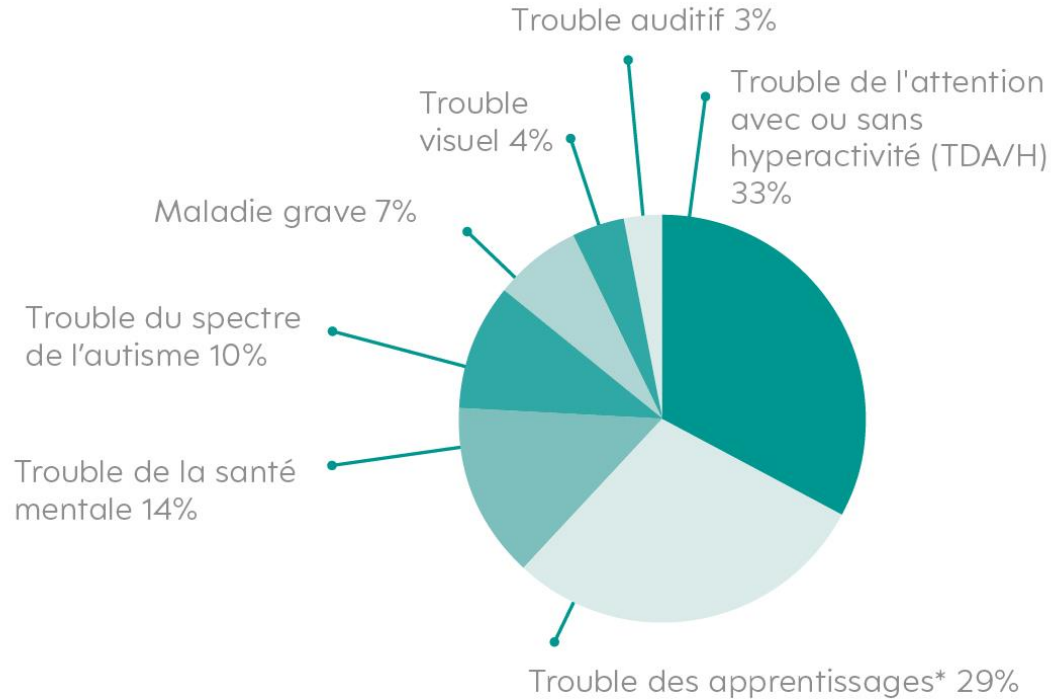


L'étude

But : Recenser des conseils et stratégies pour améliorer l'apprentissage des étudiant·es à besoins particuliers et favoriser la réussite du plus grand nombre

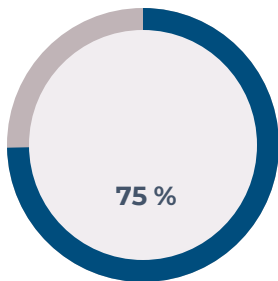


Diversité dans les hautes écoles

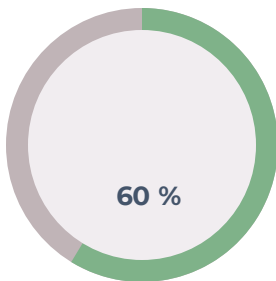


*Les troubles des apprentissages recouvrent la dyslexie, la dysorthographe, la dyscalculie et la dyspraxie

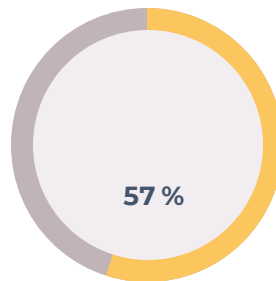
Difficultés souvent à très souvent rencontrées par les étudiant·es HES à besoins particuliers



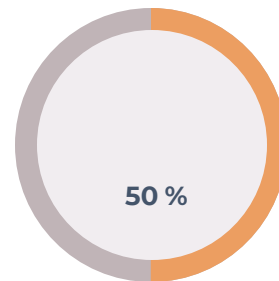
Fatigue



Difficulté à
se concentrer

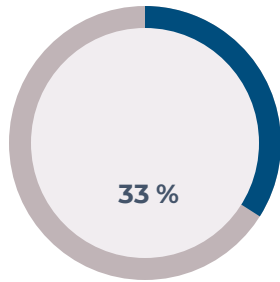


Anxiété

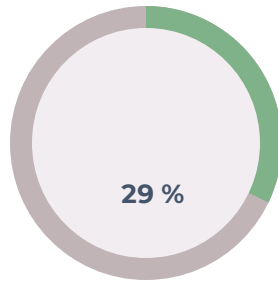


Difficulté à
gérer le stress

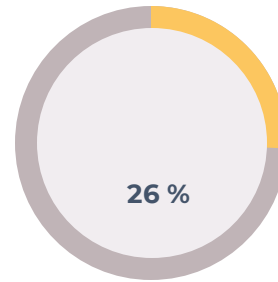
Difficultés souvent à très souvent rencontrée par les étudiant·es HES à besoins particuliers



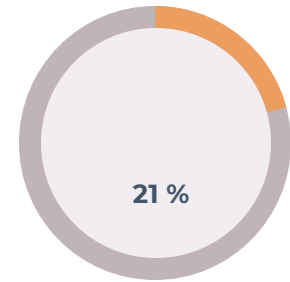
**S'exprimer
devant un auditoire**



Rédiger



**Comprendre
des consignes**



**Travailler
en groupe**

Difficultés en formation pratique

11% des étudiantes et étudiants ayant participé à l'étude rapportent avoir rencontré souvent ou très souvent des difficultés en stage



14% des étudiantes et étudiants interrogé·es ont bénéficié d'un étalement de leur formation pratique

La Conception Universelle de l'Apprentissage

1



Représentation

Offrir plusieurs moyens de présenter l'information pour répondre aux divers besoins des étudiantes et étudiants

2



Action et expression

Proposer des manières diversifiées de démontrer les apprentissages effectués

3



Engagement

Stimuler l'intérêt et la motivation des étudiantes et étudiants en offrant des choix et en favorisant leur implication active

Merci pour votre attention !



<https://www.hetsl.ch/laress/publications/detail/publication/diversite-et-reussite-dans-lenseignement-superieur>

sylvie.ray@hetsl.ch

**HE
TSL**



Diversité et réussite dans l'enseignement supérieur

Conseils pour la communauté étudiante, enseignante et directions

L'enseignement supérieur évolue : l'inclusion, l'innovation pédagogique et la réussite des étudiantes et étudiants sont au cœur des préoccupations. Comment accompagner efficacement cette transformation ?

Fruit d'une collaboration entre la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), la Haute école de la santé La Source et l'Université de Lausanne (UNIL), ce livre propose des outils concrets et des stratégies adaptées à chaque acteur de l'éducation.

Auteurs

Martin Murielle
Forcella Alexia

Dimitrova
Nevena

Ray-Kaeser
Sylvie

Langwieser Lisa

Serry Sophie

Chamam Souhir

Egalité et Diversité à la HETSL

Journée des PF - filière ergothérapie

Virginie Stucki, professeure associée

Noémie Pulzer, répondante Egalité & Diversité

4 avril 2025

Haute école de travail social et de la santé Lausanne



Sommaire

- 1 Prévention du harcèlement et protection de l'intégrité à la HETSL
- 2 Dispositif interne d'accompagnement des situations de harcèlement et atteinte à l'intégrité
- 3 Plan d'action LGBTIQ
- 4 Enquête HES-SO sur le harcèlement sexiste et sexuel: quelques constats

Prévention du harcèlement et protection de l'intégrité à la HETSL

- La HETSL ne tolère aucun comportement qui porte atteinte à l'intégrité physique et psychique des membres de sa communauté, tel que la discrimination, la violence, le harcèlement psychologique et le harcèlement sexuel, et prend les mesures nécessaires afin d'en prévenir la survenance et de traiter les cas.
- Le harcèlement sexuel ou psychologique [...] cause des préjudices aux personnes qui le subissent, il est illégal et punissable.¹
- Ce qui est pris en compte pour caractériser une situation de harcèlement sexuel n'est pas l'intention de la personne qui agit, mais la manière dont la personne concernée perçoit, reçoit ou ressent ce comportement.

¹Re206 Directive spécifique concernant la prévention et la sanction du harcèlement sexuel et psychologique dans les relations de travail et d'études au sein de la HETSL

Dispositif interne d'accompagnement des situations de harcèlement et atteinte à l'intégrité

- **Victime ou témoin de harcèlement, de violence, de propos ou de comportements discriminatoires (sexistes, homophobes, transphobes, racistes, etc.)**
- **Principe de base** : La première personne de contact est la personne de confiance désignée par son institution (employeur). L'institution a la responsabilité de prévenir le harcèlement en son sein.
- **Autres personnes et instances ressources à contacter** :
 - Les personnes en charge d'une responsabilité particulière : le ou la PF, la personne responsable du suivi, la personne responsable du module, le décanat...
 - Les instances HETSL en charge de la prévention du harcèlement sexuel :
 - Le Groupe Respect au sein de la HETSL
 - Une des personnes de confiance externes mandatées par la HETSL
 - La direction de la HETSL

Groupe – respect de l'intégrité et lutte contre le harcèlement (Groupe Respect)



Ines BERREHOUMA
Responsable de la réception



Camille CREPIN
Secrétaire-Réceptionniste



Elise FAVRE
Adjointe scientifique à la formation
pratique



Ophélie GUERDAT
Assistante HES



Emmanuelle GUILLAUME-GENTIL
Assistante HES



Stéphanie MONAY
Collaboratrice scientifique HES



Léa NUSSBAUMER
Assistante HES réseau OHS



Noémie PULZER
Adjointe scientifique LaReSS et
Répondante Egalité&Diversité



Carola TOGNI
Professeure HES ordinaire

Missions et champ d'action

- Assure un accueil et une écoute pour le personnel et les étudiant·exs de la HETSL se considérant atteint·exs dans leur intégrité physique et/ou psychologique dans le cadre de leur travail ou de leurs études, ainsi que les personnes témoins de telles situations.
- Il participe à la mise en place de formations et de campagnes de sensibilisation concernant le harcèlement sexuel et psychologique
- Il informe sur les ressources internes et externes pour faire face à la situation et cas échéant sur les procédures existantes pour dénoncer des cas de harcèlement ou de mobbing
- Le groupe n'a pas pour mission d'instruire et de traiter le dossier.

Principes et fonctionnement

- Confidentialité
- Écoute et bienveillance
- Suivi par minimum 2 personnes du groupe
- Discussion au sein du groupe avec l'accord de la personne
- Possibilité qu'une ou plusieurs personnes du groupe RESPECT ne soient pas mises au courant de la situation
- Réorientation si la demande ou les besoins ne sont pas ou plus en adéquation avec les missions, les compétences et les principes du groupe

Personnes de confiance externes

Audrey Ravenswaay

Juriste & Médiatrice FSM

Personne de Confiance ASPCE

+41 79 420 72 80

ar@legal-mediation.ch

www.legal-mediation.ch

Patrick Mangold

Conseiller juridique

Spécialiste en droit du travail Titulaire du brevet d'avocat

+41 79 414 83 64

patrick@patrickmangold.ch

www.patrickmangold.ch

Plan d'action LGBTIQ

- Il s'inscrit dans la politique Egalité&Diversité de la HETSL visant à **promouvoir les droits et lutter contre les discriminations**.
- Il marque l'engagement de la HETSL pour la **reconnaissance de la diversité** relative à l'**orientation affective et sexuelle**, au **genre** et aux **caractéristiques de sexe**.
- Bien que regroupant une grande diversité de situations, les personnes LGBTIQ ont en commun d'être davantage la cible de violences et de discriminations.
 - Selon l'enquête menée du Panel Suisse LGBTIQ+ (Eisner & Hässler, 2022) près de la moitié des personnes non cisgenre (45,4 %) et une personne non hétérosexuelle sur quatre (23,5 %) ont vécu de la discrimination sur la base de leur identité de genre ou de leur orientation affective et sexuelle dans une haute école.

Principaux objectifs et mesures

- 1. Garantir un environnement d'apprentissage et de travail exempt de discriminations et respectueux des personnes, quelless que soient leur orientation affective et sexuelle, leur genre, leur configuration familiale**
 - Pour atteindre cet objectif [une directive](#) précisant la procédure en cas de [changement de genre ou utilisation de prénom ou pronom d'usage](#) (neutre, féminin, masculin) est mise en œuvre dès l'automne 2024.
 - Une enquête pour documenter toutes les formes de discriminations est prévue en 2025.
- 2. Prévenir les violences homophobes et transphobes**
 - Le personnel administratif et enseignant de l'école est [formé à la prévention de l'homophobie et de la transphobie](#)
 - Des événements de sensibilisation sont régulièrement organisés
- 3. Réagir face aux situations d'homophobie ou de transphobie et les traiter**
 - Le [dispositif de prévention et de lutte contre le harcèlement](#) est présenté de manière inclusive
 - Des ressources internes et externes sont mises à disposition en cas de besoin

Directive HETSL sur la reconnaissance de l'identité de genre¹

- Entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2024

Pourquoi une directive à la HETSL ?

- S'adapter à l'entrée en vigueur, depuis le 1^{er} janvier 2022, de l'art. 30b du Code civil suisse :
 - Prévoit une procédure simplifiée de demande de modification de son sexe par simple déclaration à l'état civil.
 - Facilitation par la HETSL des démarches des personnes concernées par ce type de changement
- Actuellement, les personnes qui ne se reconnaissent pas dans le système binaire de genre n'ont pas la possibilité de voir leur identité de genre reconnue au niveau du droit suisse. La directive précise malgré tout la procédure et les changements qui peuvent être réalisés

¹ Re254 Directive relative à la reconnaissance de l'identité de genre: changement de genre et utilisation du prénom et pronom d'usage pour les personnes trans et non binaires à la HETSL

Champ d'application de la procédure ¹

La HETSL propose aux personnes en transition de genre ou ayant réalisé une transition d'être reconnues et désignées, sur simple demande, avec le genre, le prénom et le pronom souhaités (y compris pour un genre neutre).

Les personnes concernées peuvent être dans **deux situations différentes** :

1. Leur demande de changement de genre est **reconnu par l'Etat civil** (éventuellement avec changement de prénom)
2. **L'Etat civil ne reconnaît pas** leur changement car elles n'ont pas déposé, ou ne souhaitent pas déposer, de demande

¹ Pr434 Procédure relative à la reconnaissance et prise en compte de l'identité de genre

Déroulement de la demande de modifications

La demande peut être faite à choix:

- Auprès de Noémie Pulzer (noemie.pulzer@hetsl.ch) répondante Égalité&Diversité, qui accompagne ensuite la démarche auprès des service(s) concerné(s) (service RH pour les membres du personnel, secrétariat concerné pour les membres du corps étudiantin, décanats, responsables de modules, etc.)
- En remplissant le formulaire en ligne:
<https://survey.hetsl.ch/678539?lang=fr>

Enquête HES-SO sur le harcèlement sexiste et sexuel: quelques constats

- 47% des personnes interrogées au sein d'une HES du Canton exposées à au moins une situation de harcèlement sexuel ou sexiste en tant que cible ou témoin (HETSL: 45%)

Situations de harcèlement les plus souvent rencontrées au sein de la HES-SO :

- Les remarques dégradantes ou sexistes ne visant pas une personne en particulier (32%; HETSL: 34%)
- Les allusions d'ordre sexuel sur l'apparence (13%; HETSL: 12%)
- Histoires ou discussions à caractère sexuel (12%; HETSL: 14%)

Enquête HES-SO sur le harcèlement sexiste et sexuel: quelques constats

Qui est plus souvent victime?

- Les femmes (et parmi elles, les étudiantes)
- Les personnes LGBTIQ
- Les membres d'autres groupes minoritaires (personnes racisées, en situation de handicap)

Les situations de harcèlement sont majoritairement le fait d'un seul ou de plusieurs hommes.

- **Profil des auteurices**, parmi les situations recensées au sein du corps étudiantin (% des personnes cibles/victimes):
- 68% autres étudiant·e·x·s
- 24% personnes externes (lieu de stage, patient·e·x·s, etc.)
- 23% membres du personnel

Enquête HES-SO sur le harcèlement sexiste et sexuel: quelques constats

Où ont le plus lieu les situations de harcèlement ?

- À la cafétéria et salle de pause (37% des victimes)
- Dans les salles de cours (35% des victimes/ 50% des étudiantes victimes)
- Dans un couloir, un hall ou un ascenseur (32% des victimes)
- Sur **le lieu de FP** (27% des victimes)

Enquête HES-SO sur le harcèlement sexiste et sexuel: quelques constats

Réactions des victimes :

- 42% n'ont pas réagi
- En ont parlé à un·e·x pair·e·x: 39% parmi les étudiant·e·x·s et 29% parmi le personnel
- 1% se sont adressé·x·e·s au dispositif de prévention interne

Parmi le corps étudiantin:

- 3% en ont parlé à leur·e·x PF
- 2% à un·e·x enseignant·e·x·s
- 2% à un·e·x resp. de filière

Merci pour votre attention!

PAUSE

L'évaluation de la formation pratique

L'évaluation de la formation pratique PEC 22

Historique

Mise en évidence de tensions liées au formulaire PEC 12:

- difficultés pour les PF de coter les attentes
- parfois sentiment d'inégalité de traitement pour les étudiant.es
- difficulté d'objectiver, de discriminer les situations d'échec

Formulaire PEC 22:

- base issue d'un atelier tenu lors de la journée PF 23
- groupe de travail au sein de la filière
- consultation d'un groupe de PF et intégration des remarques

L'évaluation de la formation pratique PEC 22

Généralités

Chaque période de formation pratique vaut 13 ECTS

La formation pratique est évaluée par le praticien formateur ou la praticienne formatrice

But de l'évaluation: vérifiée la validation des activités telle qu'elles sont définies dans le guide de l'évaluation de la formation pratique selon le niveau

1 guide par niveau

L'évaluation de la formation pratique PEC 22

- 2 documents encadrent l'évaluation
- Guide de l'évaluation (descriptif des activités)
- Fiche d'évaluation personnelle

Ils se basent sur le référentiel de compétences de la profession d'ergothérapeute.



Guide de l'évaluation de la formation pratique

Cinq groupes de rôles pour l'évaluation

1. Rôle d'expert·e

- Fondements conceptuel
- Démarche en ergothérapie
- Pratique basée sur des preuves

2. Rôle de collaborateur·rice

3. Rôle de communicateur·rice

4. Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice et rôle de promoteur·rice

5. Rôle de leader et rôle de professionnel·le

Guide de l'évaluation de la formation pratique

Pour chaque groupe, des activités professionnelles ont été élaborées par niveau de stage. Des indicateurs de réussite permettent ensuite de déterminer si l'étudiant a réussi ou non ces activités professionnelles de la manière attendue. Ces indicateurs ne sont pas exhaustifs et ne s'appliquent pas à tous les milieux. Ce sont des exemples et il appartient aux praticiennes formatrices et aux praticiens formateurs de définir ceux pertinents pour leur pratique.

Des activités spécifiques doivent être réussies pour valider chacun des stages. Si elles ne sont pas validées par l'étudiant·e, le stage sera considéré en échec. Ce sont les activités essentielles.

A noter que certaines activités ne sont peut-être pas applicables dans certains milieux de pratique, et qu'il est possible de les retirer en cochant la case « non applicable ». Il est aussi possible que les activités deviennent non applicables en cours de stage, en fonction des opportunités rencontrées ou non par l'étudiant·e.

Guide de l'évaluation de la formation pratique

Activités professionnelles	Exemple d'indicateurs de réussite : L'étudiant·e...
Activité 1. Essentielle - Recueillir des informations personnelles relatives à la personne et à son profil occupationnel, notamment ses attentes, ses besoins et les facteurs environnementaux de façon indirecte	Prend connaissance de l'ordonnance médicale et en retire les informations utiles pour l'évaluation initiale Consulte le dossier des client·es et en retire les informations utiles pour l'évaluation initiale S'entretient avec les membres de l'équipe d'ergothérapeutes et pluriprofessionnelle et en retire les informations utiles pour l'évaluation initiale Synthétise les informations utiles pour l'évaluation initiale

Calcul de la note

1. Validation des activités essentielles
2. Calcul du nombre d'activités validées par rapport à celles non validées
3. Le pourcentage de réussite et la note du stage se calculent sur la relation entre le total des activités validées et le total des activités réalisables, selon un barème défini.

1. Activités essentielles

Les 7 activités essentielles sont validées :	☒	Oui
	☐	Non

Note : une activité essentielle non validée entraîne un F, et donc l'échec du stage

2. Pourcentage de réussite

Rôles	Nombre d'activités		Évaluation finale	
	Non validé	Validé	Non applicable	
1 Rôle d'expert·e	1	10		
2 Rôle de communicateur·rice	0	5	1	
3 Rôle de collaborateur·rice				
4 Rôle de leader et rôle de professionnel·le				
5 Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice, rôle de promoteur·rice				
Totaux pour contrôle A+B+C = 28	(A)	(B)	(C)	
Nombre d'activités applicables (A+B)	(D)			
Pourcentage de réussite validées x 100 / applicable (B x 100 / D)	%			

Note : un seuil de 75% de réussite a été fixé pour valider le stage

Evaluation: procédure:

1. Durant la première semaine de stage, discussion avec la ou le PF, reprise des activités et des indicateurs retenus pour le lieu de stage
2. A mi-stage, évaluation formative faite par la ou le PF et présentée à l'étudiant.e
3. Lors de la dernière semaine de stage, évaluation sommative réalisée par la ou le PF et présentée à l'étudiant.e.

Procédure en cas de risque d'échec

¹La praticienne formatrice ou le praticien formateur avertit l'enseignant·e dans les plus brefs délais si elle ou il estime que l'étudiant·e rencontre des difficultés importantes pouvant déboucher sur une non-validation du stage. L'étudiant·e doit également prendre contact avec l'enseignant·e s'il ou elle estime rencontrer des difficultés en lien avec le stage. Une réunion tripartite est organisée au plus vite sur le lieu d'accueil de l'étudiant·e.

²La réunion vise à :

- a) exposer les difficultés de l'étudiant·e et leurs conséquences ;
- b) analyser, en concertation, ces difficultés ;
- c) adapter les attentes et les objectifs de formation pratique en tenant compte des difficultés rencontrées ; les attentes et les objectifs demeurent cependant ceux du niveau de la période de formation pratique dans laquelle l'étudiant·e se trouve ;
- d) déterminer les nouvelles modalités d'encadrement et de supervision visant à favoriser une évolution satisfaisante des apprentissages.

Procédure en cas de risque d'échec

- ³Un procès-verbal de la séance est rédigé par l'enseignant·e et communiqué à la praticienne formatrice ou au praticien formateur ainsi qu'à l'étudiant·e.
- ⁴ Si les difficultés significatives apparaissent sur les trois dernières semaines de stage, une procédure particulière s'applique dans la mesure où les objectifs du stage ou les conditions d'encadrement ne peuvent plus être modifiés. L'alinéa 1 et 2 a) et b) du présent article s'appliquent, à quoi s'ajoute l'identification des solutions à court terme qui peuvent être mises en œuvre.
- ⁵ En cas d'échec avéré, une séance tripartite est organisée, visant à expliciter les raisons de l'échec et vérifier le respect des dispositions normatives régissant les stages. L'enseignant·e rédige un procès-verbal de la séance et le communique aux parties.
- ⁶ Les séances mentionnées se tiennent en présentiel, mais peuvent si nécessaire avoir lieu en visioconférence.

L'évaluation de la formation pratique PEC 22

Premiers retours positifs, simple d'utilisation, aidant

Objectif à long terme: informatiser tout le formulaire et automatiser le calcul du pourcentage de réussite

Rappel sur la personnalisation:

- possibilité de modifier / ajouter / supprimer / spécifier les indicateurs de réussite.
- Possibilité de mentionner des activités comme non applicables

Evolution formation pratique

Niveau 1

Durant ce premier stage, les étudiant·es doivent être supervisé·es dans la plupart des différentes tâches qui leur sont confiées. Ils ou elles peuvent cependant être seul·es pour mener des activités simples ou répétitives et préparées sous réserve de la présence d'un·e professionnel·le à proximité. Ils ou elles ont besoin de temps pour réaliser les tâches. A ce stade de leur formation, une préparation écrite des séances ou des démarches projetées, qui puisse être contrôlée par la praticienne formatrice ou le praticien formateur, est nécessaire.

Niveau 2

Ce stage vise l'autonomisation et la responsabilisation progressives de l'étudiant·e dans les différentes tâches qu'il ou elle se voit chargé·e de mener. Les diverses activités des étudiant·es sont menées de façon autonome mais elles sont contrôlées par le praticien formateur ou la praticienne formatrice. L'étudiant·e doit en effet soumettre ses plans d'action à l'approbation du praticien formateur ou de la praticienne formatrice.

Niveau 3

Ce dernier stage permet de parfaire les compétences développées dans les stages précédents ainsi que dans l'ensemble des modules du programme de formation. Ainsi, au terme du stage, les étudiant·e-s sont à même de gérer et de mener de manière autonome et responsable l'ensemble des interventions courantes d'un service d'ergothérapie telles qu'elles sont attendues d'un·e ergothérapeute débutant·e nouvellement diplômé·e.

Descriptif de module 2391 FP1

- Identifier les étapes de la démarche en ergothérapie dans la pratique
- Appliquer les étapes de la démarche en ergothérapie, principalement la récolte de données, le profil occupationnel et l'état occupationnel
- Rédiger une esquisse de problématisation
- Réaliser et ajuster des séances de traitement
- Rédiger des notes de suivi (SOAP)
- Etablir une relation thérapeutique de confiance
- Transmettre, restituer des informations à l'équipe en ergothérapie
- Saisir les rôles professionnels
- Expliquer le rôle de l'ergothérapeute pour construire son identité professionnelle
- Participer aux tâches en lien avec le fonctionnement du service (administratif, gestion de stock, facturation, hygiène, etc.)
- Créer des conditions d'apprentissages favorables

Descriptif de module 2492 FP2

- Appliquer les étapes de la démarche en ergothérapie avec une problématisation complète
- Evaluer les effets et les résultats des interventions à l'aide des instruments adéquats
- Mener des interventions selon les meilleures pratiques connues, dans un souci d'efficience
- Rédige une synthèse de l'intervention selon le canevas de l'institution
- Prendre des décisions en collaboration avec le client (décision partagée)
- Transmettre et restituer des informations propres à l'ergothérapie au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
- Collaborer avec d'autres professionnels, en clarifiant les rôles et en partageant les responsabilités
- Gérer des tâches en lien avec le fonctionnement du service (administratif, gestion de stock, facturation, hygiène, etc.),

Descriptif de module 3693 FP3

- Elaborer et mener seul·e l'ensemble des interventions courantes d'un service d'ergothérapie
- Justifier les méthodes d'évaluation et d'intervention utilisées, en les basant sur les dernières données scientifiques
- Mener des activités d'éducation thérapeutique
- Participer à des actions de promotion à la santé
- Collaborer avec les réseaux professionnels et institutionnels avec lesquels le service est en relation
- Participer activement à des actions de développement et de promotion de la profession, au sein du service, de l'institution et/ou auprès des partenaires
- Situer la profession au sein des contextes légaux, politiques, financiers et administratifs
- Soutenir les client·es dans la recherche et la compréhension des informations pertinentes en les orientant dans le système des assurances sociales.
- Porter un regard critique sur ses compétences

Comparatif Evaluation FP 1 / FP 2 / FP3

106

	FP1	
	Nbre activités	Dont essentielles
<i>Rôle d'expert: fondements conceptuels</i>	3	
<i>Rôle d'expert: démarche en ergothérapie</i>	11	4
<i>Rôle d'expert: pratique basée sur des preuves</i>	1	
<i>Rôle de communicateur.trice</i>	3	1
<i>Rôle de collaborateur.trice</i>	3	
<i>Rôle de leader et rôle de professionnel.le</i>	5	2
<i>Rôle d'apprenant et de formateur.trice, rôle de promoteur.trice</i>	2	
Total	28	7

Comparatif Evaluation FP 1 / FP 2 / FP3

107

	FP1		FP2	
	Nbre activités	Dont essentielles	Nbre activités	Dont essentielles
<i>Rôle d'expert: fondements conceptuels</i>	3		3	
<i>Rôle d'expert: démarche en ergothérapie</i>	11	4	12	7
<i>Rôle d'expert: pratique basée sur des preuves</i>	1		2	
<i>Rôle de communicateur.trice</i>	3	1	3	2
<i>Rôle de collaborateur.trice</i>	3		5	
<i>Rôle de leader et rôle de professionnel.le</i>	5	2	5	2
<i>Rôle d'apprenant et de formateur.trice, rôle de promoteur.trice</i>	2		2	
Total	28	7	32	11

Comparatif Evaluation FP 1 / FP 2 / FP3

108

	FP1		FP2		FP3	
	Nbre activités	Dont essentielles	Nbre activités	Dont essentielles	Nbre activités	Dont essentielles
<i>Rôle d'expert: fondements conceptuels</i>	3		3		3	
<i>Rôle d'expert: démarche en ergothérapie</i>	11	4	12	7	13	12
<i>Rôle d'expert: pratique basée sur des preuves</i>	1		2		2	
<i>Rôle de communicateur.trice</i>	3	1	3	2	3	2
<i>Rôle de collaborateur.trice</i>	3		5		6	
<i>Rôle de leader et rôle de professionnel.le</i>	5	2	5	2	6	2
<i>Rôle d'apprenant et de formateur.trice, rôle de promoteur.trice</i>	2		2		5	
Total	28	7	32	11	38	16

Vos retours sur le formulaire



Enquête de satisfaction concernant la nouvelle évaluation de la formation pratique, version PEC 22

Lien disponible jusqu'au vendredi 11 avril à 18h

Réponses à vos questions

Gestion des absences en stage

✓ Directives d'application de la formation pratique

Les absences en cas de maladie ou d'accident sont justifiées par un certificat médical selon les règles en vigueur dans l'institution d'accueil de l'étudiant·e. Le certificat est envoyé à l'institution d'accueil avec copie au secrétariat de la filière.

Toute absence de plus de 10 jours ouvrables durant la période de formation pratique, quelle qu'en soit la raison, entraîne sa non-validation. Lors d'une absence jusqu'à 10 jours, la période est évaluée normalement.

Lorsqu'une absence de plus de 10 jours est médicalement certifiée, la période de formation pratique ne peut pas être validée mais elle n'est pas échouée. Elle est repoussée, en principe, selon la règle de l'article 20.

IA dans la formation

IA et la HES-SO

- *La HES-SO [...] considère l'IAG comme une source d'outils potentiellement utiles aux enseignant·es, aux étudiant·es et aux professionnel·les qu'ils et elles deviendront. Cette position conduit à considérer que, plutôt que de chercher à en contrôler les usages, par principe et a priori, il importe de réfléchir aux meilleures manières d'adapter à la fois les objectifs pédagogiques, les modalités d'enseignement et les processus d'évaluation des étudiant·es à cette nouvelle réalité.*

IA et la filière en ergothérapie

- Utilisation permise, mais doit être déclarée (DM) :
 - *L'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative est permise sous certaines conditions. Pour des raisons d'intégrité intellectuelle, il est nécessaire de mentionner les outils d'intelligence artificielle générative utilisés, ainsi que l'objectif de leur utilisation (synthèse, explication, inspiration, citation, création d'images, de ppt...).*
- Accent mis sur l'importance de demeurer critique face aux résultats issus de l'IA.

L'IA dans la formation

Formation à l'IA et ses enjeux sous la forme de capsules vidéo en auto-formation :

- Introduction à l'IA et aux language learning models LLM,
- Enjeux éthiques et protection des données,
- Panorama des outils d'IA,
- Intro à l'art du prompt,
- L'IA dans les études et la pratique professionnelle.

IA en formation pratique

Balises dans le cadre de la formation pratique :

- Ne pas mettre, dans l'IA, d'informations
 - Nominatives, personnelles ou sensibles.
- Importance de demeurer critique face aux résultats issus de l'IA :
 - Vérifier les informations,
 - Valider avec des sources fiables.

Mobilité et stage

La filière ergothérapie de la HETSL a des accords avec 16 écoles: en France, en Belgique, en Autriche, au Canada

- Mobilité étudiante, stage ou/cours
- Mobilité staff, enseignement ou formation

Principe de réciprocité

Mobilité et stage

- Etudiant·es HETSL (OUT): peuvent partir sur stage niveau 2 ou 3, entier du semestre 6 possible aussi
- Etudiant·es IN: Demande et organisation transite par la HETSL, stage indemnisé
- Hors accords: demandes ne passent pas par la HETSL, stage non indemnisé

Promotion d'événements à venir

Réseau OHS (Occupations humaines et santé)

- ❖ **10 avril**, 17h30-18h30 : L'équilibre occupationnel des personnes en fin de vie, HETSL, en présentiel et en visioconférence, entrée libre sur inscription
- ❖ **5 juin**, 8h45-17h: Mobilité communautaire : de l'évaluation aux stratégies innovantes
- Community Mobility: from assessment to innovative strategies, HETSL, en présentiel et en visioconférence, entrée payante (60.- CHF repas inclus) sur inscription

<https://www.hetsl.ch/reseaux-de-competences/occupations-humaines-et-sante-ohs>

Réseau Matiss (Marché du travail, insertion et sécurité sociale)

- ❖ **19 novembre**, Journée d'étude sur l'intégration professionnelle organisée
- ❖ **20 novembre**, formation continue avec Marie José Durand sur « les composantes gagnantes pour un retour au travail pour des personnes vivants des troubles épisodiques», HETSL.

<https://www.hetsl.ch/reseaux-de-competences/marche-du-travail-insertion-et-securite-sociale-matiss>

Réseau neurodév

(Participation sociale des personnes avec troubles neurodéveloppementaux)

- ❖ **Jusqu'au 11 avril:** Exposition des œuvres de la Galerie « Syndrome artistique », HETSL, B0. Située au cœur de Lausanne, la galerie Syndrome Artistique expose et vend les œuvres d'artistes avec autisme au sein de son local intimiste
- ❖ **17 mai, 10h-17h:** Journées de réflexion: Représentations sociales sur le handicap : moteurs ou obstacles au développement d'une société inclusive ? Organisé conjointement par Neurodév et Cap-Contact, en présence d'Alexandre Jollien et Pierre Margot-Cattin, HETSL, entrée libre sur inscription

<https://www.hetsl.ch/reseaux-de-competences/neurodev>

Cours de perfectionnement pour PF

La HES-SO offre des cours de perfectionnement pour les Praticiens Formateurs.

HESAV, en partenariat avec la HETSL et La Source, est en charge de l'offre pour le canton de Vaud.

- Ces formations durent deux jours. Elles sont organisées régulièrement à l'intention des praticiens formateurs en exercice et elles répondent au principe des 2 jours de formation annuels obligatoires énoncés dans la Convention sur la formation pratique HES-SO.
-
- Elles sont **subventionnées par la HES-SO**. À l'issue de chaque formation, les participant.e.s reçoivent une attestation de participation.

<https://hesav.ch/formation/formation-continue-et-postgrade/>

APFR

Association des Praticiens Formateurs et Praticiennes Formatrices HES Romands (APFR), domaine santé et travail social

- Promouvoir le statut, la fonction et le rôle des PF.
- Proposer une écoute et un soutien pour les demandes et les problématiques des PF nous sollicitant.
- Entretenir les liens, favoriser les échanges et le dialogue entre les différents acteurs du dispositif de formation.

<https://www.hes-so.ch/la-hes-so/enseignement/etudier-a-la-hes-so/formation-pratique-sante-et-travail-social/association-des-praticiens-formateurs-hes-romands>

Organisation de l'après-midi

Conception universelle des apprentissages

Accompagner les étudiant·es à besoins particuliers dans les périodes de formation pratique en milieu professionnel: entre besoins de soutien exprimés et solutions pouvant être mobilisées

Sylvie Ray-Kaeser
Murielle Martin

Salle B333

Egalité et diversité, prévention du harcèlement

Espace de dialogue autour des préoccupations des milieux de formation pratique et pistes d'actions

Virginie Stucki
Virgile Paupelin

Salle B231

La littératie en santé

Comment faciliter la compréhension de l'information pour les usager·ères?

Michelle Monin
Nathalie Bacq

Salle B234

Accueillir des étudiant·es en cabinet privé

Questions pratiques, légales et partage d'expérience

Floriane Rebeaud
Me Irène Schmidlin

Salle B334

**Merci pour votre écoute et bon
appétit!**

Rendez-vous en B0 à 16h30!